

N° 1317 - JANVIER 2024

CENTRE DES SENIORS DE VIROINVAL

Assemblée générale le 09 janvier 2024 à 17h00 au Centre Culturel Action Sud à 5670 Nismes. Retour sur les activités de l'année 2023 et présentation du programme 2024. Invitation cordiale à tous!



SOUTENONS NOS COMMERCES LOCAUX !

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de Plans d'aménagement forestier des bois de la commune de Viroinval – Parties Calestienne et Ardenne. Projet de décision qui relève de la catégorie A2 des plans et programmes dont l'adoption comporte une phase de participation du public, telle que déterminée par l'Art. D.29-1, §3 du Code de l'Environnement. Projet de décision soumis à enquête publique en vertu de l'Art. 59 §2 du Code Forestier. Enquête publique organisée conformément aux Art. D.29-7 à D.29-20 et R.41-6 à R.41-9 du Code de l'Environnement.

L'administration communale porte à la connaissance de la population que le Projet de Plans d'Aménagement Forestier (PPAF) des bois de la commune de Viroinval, parties Calestienne et Ardenne, dont l'auteur est le Service public de Wallonie - Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement - Département de la nature et des forêts - Direction de Namur, ainsi que les Rapports d'Incidences Environnementales (RIE), sont soumis à enquête publique. Cette enquête publique a pour but de recueillir l'avis du public en vue de l'adoption de ce plan par le Ministre wallon en charge des forêts de la Région Wallonne.

La durée de cette enquête est de 45 jours. **Une réunion d'information sera organisée le 07/02/2024 à 19h30 au Centre Culturel Action Sud à Nismes.**

Date de début et de fin de l'enquête publique : **Du 29/01/2024 au 14/03/2024**

Réclamations et observations à adresser aux adresses suivantes :

- Par voie postale : Collège communal de VIROINVAL, Parc Communal 1, 5670 NISMES
- Par e-mail : laurent.chabot@viroinval.be

Les dossiers peuvent être consultés à l'administration communale de Viroinval sur rendez-vous auprès du service Cadre de Vie. (Laurent CHABOT – Tel : 060/3100 44 – laurent.chabot@viroinval.be). Tout intéressé peut obtenir des explications complémentaires sur le projet auprès du cantonnement du DNF de Viroinval (Tel : 060/31.02.93 – mail : viroinval.cantonement.dnf.dgarne@spw.wallonie.be).

LE CLIMAT ET LE CLIMATO-CEPTICISME : CONFÉRENCE / DÉBAT

Par Mr Viot : Diplômé de l'université de Queensland (Australie) sur les moyens de dénégation scientifique, auteur du livre «Chaud devant ! Bobards et savoirs sur le climat» et auteur - scénariste pour l'émission «Quel temps pour la planète» (RTBF La Une).

Le 25 janvier 2024 à 19h00 - ENTRÉE GRATUITE.

À la Maison de la Laïcité Michel Jamme - rue Vieille Eglise 5a - 5670 Nismes.

Renseignements au 060/31.20.20 ou cal.nismes@skynet.be

RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL

Nous vous rappelons que les sapins de Noël ne seront pas ramassés par l'Administration Communale. Ceux-ci doivent être déposés par vos soins au parc à conteneur de VIERVES-SUR-VIROIN.

**RAMASSAGE DES PMC SUR TOUTE L'ENTITÉ:
LE 15 JANVIER 2024**

N° 1317 - JANVIER 2024

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de Plan de Mobilité de Charleroi Métropole (PMCM).

Enquête publique relative au projet de Plan Urbain de Mobilité de Charleroi, organisée sur le territoire de l'agglomération urbaine de Charleroi. Ce plan est complété par le Plan de Mobilité du Périmètre de soutien (13 communes).

Ces deux plans sont repris sous une appellation unique, le Plan de Mobilité de Charleroi Métropole (PMCM).

L'autorité compétente pour adopter le PMCM est le Gouvernement wallon. Le projet de PUM de Charleroi fait l'objet d'un Rapport sur les Incidences Environnementales (RIE).



SOUTENONS NOS COMMERCE LOCAUX !

DURÉE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Du lundi 08 janvier 2024 à 10h au jeudi 22 février 2024 à 10h.

CONSULTATION DU DOSSIER

Les documents sont consultables à l'Administration communale de VIROINVAL, 1 Parc Communal, 5670 NISMES, à partir de la date de début jusqu'à la date de fin de l'enquête publique, chaque jour ouvrable UNIQUEMENT SUR RDV auprès du Service Cadre de Vie, Tel : 060 31 00 44 OU à l'adresse suivante : <http://mobilite.wallonie.be/PMCM>

RÉCLAMATIONS ET OBSERVATIONS

- Encodées via l'interface spécifique disponible à l'adresse <http://mobilite.wallonie.be/PMCM>
- Envoyées par courrier électronique, daté et identifié sous peine de nullité, adressé à etudes.planification.mobilite@spw.wallonie.be
- Envoyées par courrier postal, daté et identifié sous peine de nullité, adressé à PMCM
SPW – Direction de la planification de la mobilité - 8 Boulevard du Nord – 5000 NAMUR
- Pour toute question spécifique sur le document, vous pouvez également contacter Jérémy TOURNAY par téléphone au 0475 / 82 22 75 le jeudi de 9h30 à 12h30.

SÉANCES D'INFORMATION

Cinq séances d'information à l'attention de la population sont prévues :

- Pont-à-Celles : lundi 22 janvier 2024 à 19h00 à la Salle des mariages de l'Hôtel de Ville, Place Communale n°22 à 6230 PONT-À-CELLES.
- Beaumont : mercredi 24 janvier 2024 à 19h00 à la Salle de gym de l'Athénée Royal Simone Veil (section primaire), Chaussée de Chimay n°20 à 6500 BEAUMONT
- Philippeville : le mardi 30 janvier 2024 à 19h00 à la Grande salle du Centre Culturel, Rue de France n°1 à 5600 PHILIPPEVILLE.
- Charleroi : le jeudi 01 février 2024 à 19h00 à la Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, Place Vauban à 6000 CHARLEROI.
- Montigny-le-Tilleul : le lundi 05 février 2024 à 19h00 à la Grande salle du Foyer culturel, Rue Wilmet n°5 à 6110 MONTIGNY LE TILLEUL

COURS DE GYM DOUCE À OIGNIES ET LE MESNIL

Dès le 1er octobre venez retrouver votre forme en douceur et bonne humeur.

Cours de gym douce les mercredis de 18h à 19h à l'école communale de Oignies.

Cours de gym douce les lundis de 10h30 à 11h30 à la salle communale de Le Mesnil.

Ces cours sont donnés par une kiné et permettent de retrouver l'aisance du mouvement et de la musculation en douceur.

Accessible à tout le monde.

Contact et inscriptions: 0473/46.12.90

Retrouvez toute l'actualité communale sur le
www.viroinval.be et sur la page Facebook «Viroinval Infos»